



PATRIMOINE

PLACEMENTS

**LE RETOUR EN GRÂCE DU FONDS EN EUROS  
DONNE DE L'AIR À L'ASSURANCE-VIE**

*Les bons taux servis par ce produit et les appels du pied des assureurs pour collecter plus ravivent l'intérêt pour cette enveloppe après deux années difficiles.*

**L**es épargnants qui veulent faire fructifier leur bas de laine sans risque ont désormais l'embaras du choix. La hausse des taux a fourni de l'oxygène aux produits bancaires à capital garanti – livrets, comptes à terme... – qui rapportent à nouveau. Elle redonne aussi des couleurs au fonds en euros de l'assurance-vie, autre placement vedette des banques et des assureurs. Celui-ci redevient attractif, après plusieurs années de disette. Les meilleurs contrats sont aujourd'hui capables de délivrer 3 à 3,5 % par an (2,6 % en moyenne en 2023). La concurrence est d'ailleurs féroce entre assureurs pour offrir de bons taux en ce moment, quitte à piocher dans les réserves – les provisions pour participation aux bénéfices – constituées à cet effet. Ces perspectives ont de quoi faire revenir les Français vers ce placement liquide et au capital 100 % garanti. Ce qu'ils ne se privent pas de faire. La collecte nette (dépôts moins retraits) du fonds en euros est revenue dans le vert en mars (à près de 800 millions d'euros), une première après deux ans de collecte négative. Cet appétit est notable sur le fonds en euros mais aussi, et c'est plus habituel, sur les unités de compte, la poche non garantie de l'assurance-vie investie notamment sur les marchés financiers (+ 2,7 milliards d'euros au mois de mars). Un très bon cru boosté par un marché actions en plein boom.

**JUSQU'À 5 % DE RENDEMENT PAR AN**

Mais le rendement retrouvé du fonds en euros n'est pas la seule raison de son retour en grâce. Les assureurs multiplient les appels du pied pour attirer les clients dans leurs filets. Comment ? Au travers de taux boostés pour les nouveaux versements. Les clients qui déposent de l'argent maintenant sur le fonds général profitent d'un bonus de rendement de 1 à 1,5 % par an sur ces versements pour 2024 et 2025. De quoi porter le taux final jusqu'à 5 % pour les meilleurs contrats. Et de quoi séduire. « Ces produits trouvent un écho très large auprès des clients. Il n'y a pas de risque en capital, une liquidité à tout moment, une rémunération très attractive », indique Yves Conan, directeur général du courtier Linxea. Les contrats internet (Generali, Spirica, Suravenir, Swiss Life...) proposent désormais quasiment tous ces bonus. Les banques et assureurs traditionnels ne sont pas en reste, en **offrant eux aussi de meilleures conditions que par le passé. Certains acteurs profitent également du nouveau contexte de taux pour lancer de nouveaux contrats – Corum, Ampli Mutuelle... – très rémunérateurs.**

Pour les assureurs et bancassureurs, l'enjeu est de taille. Il s'agit d'attirer de l'argent frais pour acheter de nouvelles



obligations d'État, le carburant du fonds en euros. Du fait de la hausse des taux, celles-ci sont bien plus rentables que par le passé. En renouvelant ce stock, les assureurs cherchent ainsi à garantir de bons revenus pour les années à venir. « Les assureurs mettent en place de grosses campagnes pour capter de la collecte nette sur le fonds en euros et améliorer peu à peu le rendement naturel de leurs fonds », explique Cyrille Chartier-Kastler, fondateur du site spécialisé Good Value for Money.

C'est un changement manifeste. Les assureurs, qui ont tout fait pour freiner la collecte sur le fonds en euros quand les taux étaient au plancher, ont changé leur fusil d'épaule. « On sort de 10 années où le mot d'ordre était : moins de fonds en euros, plus d'unités de compte, rappelle Cyril Garbois, cofondateur de la plate-forme d'épargne Cashbee. Là, c'est presque l'inverse. Les compagnies poussent à nouveau à la collecte et autorisent même des souscriptions à 100 % en fonds en euros. »

Certes, ces promotions permettant de doper les rendements sur ces produits ne sont pas appelées à durer éternellement. « En ce moment, ces offres sont renouvelées tous les 2 ou 3 mois avec des conditions différentes, poursuit Yves Conan. Pour autant, la plupart seront encore valables au moins jusqu'en juin. » **De quoi donner des idées aux épargnants qui cherchent à bien placer leur argent sans se frotter à des placements parfois plus rémunérateurs – actions, immobilier... –, mais aussi plus risqués.**

Jorge Carasso

STOCK.ADOBE